

LE PASS SPORT

OUTIL INDISPENSABLE POUR FAIRE DÉCOUVRIR LE HOCKEY DANS VOS CLUBS

À la date de publication de ce guide, le dispositif Pass'Sport n'a pas encore été officiellement reconduit pour la saison 2025-2026. Cependant, au regard des succès rencontrés lors des précédentes campagnes et des orientations données par le ministère chargé des Sports, il est important de rester à l'écoute des annonces officielles prévues au printemps ou à l'été 2025. Pour mémoire, la saison 2023-2024 a marqué la troisième année d'existence du Pass'Sport, et ce fut une nouvelle fois une réussite collective :

- 1 380 000 jeunes bénéficiaires, soit une progression de +12,5 % par rapport à 2022 ;
- Près de 62 000 affiliations, en hausse de +8 % ;
- Un dispositif déployé grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs, notamment les fédérations sportives et les cadres d'État.

Dans l'attente d'une reconduction officielle pour 2025-2026, voici les modalités appliquées lors de la dernière édition, qui pourraient servir de référence pour l'organisation à venir :

- Aide forfaitaire de 50 € par jeune bénéficiaire ;
- Public concerné : enfants et jeunes de 6 à 30 ans selon des critères sociaux précis (ARS, AEEH, AAH, boursiers CROUS) ;
- Utilisation des codes Pass'Sport envoyés par email à partir de fin mai, pour une inscription dans un club sportif entre le 1er juin et le 31 décembre 2025 ;
- Pour les clubs :
 - Saisie du n° de SIRET sur l'intranet fédéral ;
 - Réaffiliation avant le 31 août 2025 pour éviter de téléverser une attestation sur le Compte Asso ;
 - La FFH effectuera des exports de réaffiliation au ministère le 15 et le 30 septembre ;
 - En cas de saisie de Pass'Sport avant ces dates, les services instructeurs peuvent demander une attestation d'affiliation.

Nous vous invitons à suivre régulièrement les communications de la FFH et du ministère en charge des Sports pour connaître les dernières évolutions relatives au Pass'Sport.

